

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal tenue lundi, le 11 novembre 2013 à 20h00 au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Diane Tremblay  
Sylvie Bolduc  
Régis Pilote  
Emmanuel Deschênes  
Ruth Tremblay

Absence : Pierre Tremblay, conseiller

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER OCTOBRE 2013
3. ADOPTION DES COMPTES
4. MOTION DE REMERCIEMENTS À MONSIEUR BERTRAND BOUCHARD
5. MOTION DE REMERCIEMENTS À MONSIEUR GUY TREMBLAY
6. MOTION DE REMERCIEMENTS À MADAME LISE SAVARD
7. MOTION DE REMERCIEMENTS À MADAME LYNE GIRARD
8. ADOPTION DU RÈGLEMENT N°160-13 « RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°117-11 DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE 6 ÉTANT LE «PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL LA SEIGNEURIE DES ÉBOULEMENTS – PHASES I, II III» EN CE QUI CONCERNE LES ENSEIGNES »
9. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC MUNICIPAL
10. MODIFICATION DES SIGNATAIRES À LA CAISSE CAP-MARTIN DE CHARLEVOIX
11. MANDAT SERVITUDE – VIRÉE RUE DES SAULES
12. RENOUVELLEMENT ASSURANCES
13. ACQUISITION D'UNE PARTIE DU LOT 247-P ET 248-P AFIN D'AGRANDIR LE TERRAIN DU GARAGE MUNICIPAL
14. DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ POUR L'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU LOT 247-P ET 248-P AFIN D'AGRANDIR LE TERRAIN DU GARAGE MUNICIPAL
15. ACQUISITION D'UNE GRATTE SENS UNIQUE
16. RACCORDEMENT À HYDRO QUÉBEC DU SYSTÈME PROMOTEK (CARRIÈRE JACQUES DUFOUR)
17. APPUI À L'UPA DE CHARLEVOIX OUEST - GESTION DE L'OFFRE
18. MANDAT DANS LE DOSSIER D'ACCÈS AU PONT DU RUISSEAU ST-JOSEPH (FERME ROGER ET ROLAND BOUDREAULT)
18. ACTIVITÉ RELÈVE AGRICOLE
19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

*Une consultation publique concernant les règlements mentionnés ci-dessous a lieu avant le début de l'assemblée.*

- *Adoption du 1<sup>e</sup> projet de règlement n°160-13 « règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage n°117-11 de la municipalité des Éboulements afin de modifier l'annexe 6 étant le «plan d'aménagement d'ensemble développement résidentiel la Seigneurie des Éboulements – phases I, II et III» en ce qui concerne les enseignes »*

### **184-11-13 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

### **185-11-13 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013 soit accepté.

### **186-11-13 Approbation des comptes**

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

#### **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION**

DÉRY FRANCINE	176.31 \$
GAUDREULT JACQUELINE	193.27 \$
PILOTE MÉLANIE	66.03 \$
TREMBLAY VALÉRIE	193.97 \$
DOUCET MONIQUE	239.99 \$
PILOTE MICHEL (TREMBLAY GISÈLE)	226.40 \$
AXE CRÉATION (GUIDE DU CITOYEN)	2 865.18 \$
ADMQ	149.47 \$
AUBÉ ANCTIL PICHETTE ET ASS.	321.93 \$
BELL CANADA	207.45 \$
BELL MOBILITÉ CELL. GB: 19.44 LG: 19.44 BB: 25.19	64.07 \$
BOUCHARD ET GAGNON	5 685.72 \$
CANADA POST CORPORATION	369.56 \$
CHEZ S. DUCHESNE	18.98 \$
CLD DE LA MRC DE CHARLEVOIX	375.00 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	382.11 \$
EQUIPEMENT GMM	418.95 \$
EQUIPEMENT BUREAU PORTNEUF CHAMPLAIN	126.79 \$
FLEURISTE CÉLINE	128.77 \$
FONDS DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE	92.00 \$
LICO IMPRIMEUR	988.79 \$
MRC DE CHARLEVOIX	150.08 \$
PHARMACIE D. VILLENEUVE (PAYÉ)	16.52 \$
REMB. PETITE CAISSE	66.99 \$
RÉSEAU CHARLEVOIX	2 000.00 \$
RESTAURANT AU GRÉ DU VENT	89.68 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	579.47 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	217.30 \$
SONIC	4 708.51 \$
THIVIERGE HÉLÈNE	14.88 \$
TREMBLAY ET FORTIN ARP. GÉOMÈTRE	4 121.86 \$
VISA (MANOIR CHARLEVOIX)	19.75 \$
	<hr/>
	<b>25 275.78 \$</b>

#### **SECURITÉ PUBLIQUE**

BELL CANADA	97.23 \$
BELL MOBILITÉ PAGET	394.35 \$
ÉDUC EXPERT INC.	1 408.44 \$
ESSO	249.35 \$
GARAGE MÉCANIQUE DESCHENES	230.51 \$
SONIC	534.15 \$
BRIGADE DES POMPIERS pratique 335\$ appels et garde:1807.50\$	2 142.50 \$
	<hr/>
	<b>5 056.53 \$</b>

#### **VOIRIE-TRANSPORT**

BELL CANADA	97.23 \$
CENTRE DE PNEUS GCR	209.25 \$
CHEMIN DE FER CHARLEVOIX	172.46 \$
CHEZ S DUCHESNE	435.92 \$

ENTREPRISES JACQUES DUFOUR	1 259.97 \$
ESSO	2 178.61 \$
F MARTEL ET FILS	5 414.47 \$
GARAGE EDMOND BRADET	1 306.92 \$
GARAGE MARTIN GAUDREULT	1 883.25 \$
GARAGE MÉCANIQUE DESCHENES	827.12 \$
LES ENTREPRISES AUDET ET TREMBLAY	5 897.48 \$
LETTRAGE LAROUCHE	1 309.34 \$
LOCATION ROLLAND FORTIER	1 125.61 \$
LOCATIONS GALIOT INC.	1 144.33 \$
PAVAGE ROLLAND FORTIER	115 197.36 \$
PRÉCISION SG	342.86 \$
SERVICE C.T.	764.58 \$
TEST TECH INC.	1 230.23 \$
	<b>140 796.99 \$</b>
<b><u>ECLAIRAGE DE RUE</u></b>	
HYDRO-QUÉBEC	1 950.65 \$
S COTÉ ÉLECTRIQUE	939.35 \$
	<b>2 890.00 \$</b>
<b><u>AQUEDUC</u></b>	
BÉTON PROVINCIAL	45.99 \$
HYDRO-QUÉBEC	178.42 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	228.89 \$
PRODUITS SASNITAIRES RIVES-NORD	144.79 \$
RÉAL HUOT	239.05 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	96.05 \$
	<b>933.19 \$</b>
<b><u>ASSAINISSEMENT DES EAUX</u></b>	
BELL CANADA	96.82 \$
FQM	41.36 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	110.75 \$
	<b>248.93 \$</b>
<b><u>FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE</u></b>	
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	<b>3 488.80 \$</b>
<b><u>GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</u></b>	
GAUDREAU ENVIRONNEMENT	<b>1 786.65 \$</b>
	<b>1 786.65 \$</b>
<b><u>LOISIRS ET CULTURE</u></b>	
BELL CANADA	121.38 \$
TURCOTTE MARIE-HÉLÈNE	46.00 \$
TREMBLAY VALÉRIE	46.00 \$
	<b>213.38 \$</b>
<b><u>URBANISME</u></b>	
HEBDO CHARLEVOISIEN	398.96 \$
REMB. PETITE CAISSE	48.74 \$
	<b>447.70 \$</b>
<b><u>DONS</u></b>	
ASS. DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARL.	25.00 \$
FRIL	100.00 \$
AUDET ANNICK	200.00 \$
AUDET VICKY	200.00 \$
GAUDREULT KATHY	200.00 \$
TURCOTTE MARIE-HÉLÈNE	200.00 \$
	925.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>182 062.95 \$</b>

**187-11-13 Motion de remerciements à Monsieur Bertrand Bouchard**

Régis Pilote, conseiller, adresse une motion de remerciements à Monsieur Bertrand Bouchard, pour la disponibilité, le dévouement et la constante implication manifestée au cours des huit dernières années passées à occuper le poste de maire au sein de la municipalité des Éboulements.

**188-11-13 Motion de remerciements à Monsieur Guy Tremblay**

Emmanuel Deschênes, conseiller, adresse une motion de remerciements à Monsieur Guy Tremblay, pour la disponibilité, le dévouement et la constante implication manifestée au cours des quatorze dernières années passées à occuper le poste de conseiller au sein de la municipalité des Éboulements.

**189-11-13 Motion de remerciements à Madame Lise Savard**

Sylvie Bolduc, conseillère, adresse une motion de remerciements à Madame Lise Savard, pour la disponibilité, le dévouement et la constante implication manifestée au cours des huit dernières années passées à occuper le poste de conseillère au sein de la municipalité des Éboulements.

**190-11-13 Motion de remerciements à Madame Lyne Girard**

Diane Tremblay, conseillère, adresse une motion de remerciements à Madame Lyne Girard, pour la disponibilité, le dévouement et la constante implication manifestée au cours des quatre dernières années passées à occuper le poste de conseillère au sein de la municipalité des Éboulements.

**191-11-13 Adoption du règlement N° 160-13 « Règlement ayant pour objet d'amener le règlement de zonage N° 117-11 de la municipalité des Éboulements afin de modifier l'annexe 6 étant le « Plan d'aménagement d'ensemble développement résidentiel La Seigneurie des Éboulements, phases I, II, III» en ce qui concerne les enseignes**

**ATTENDU QUE** la municipalité peut modifier son règlement de zonage, conformément aux dispositions des articles 113 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

**ATTENDU QUE** les normes pour les enseignes doivent être mieux adaptées aux terrains montagneux;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil sont en accord avec la modification à l'intérieur du plan d'aménagement d'ensemble seulement, tel que recommandée par le comité consultatif en urbanisme;

**ATTENDU QU'UNE** consultation sur le premier projet de règlement a été tenue le 11 novembre 2013;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement ne contient aucune disposition portant sur une matière susceptible d'approbation référendaire telle que le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

**ATTENDU QUE** les membres du conseil, ont reçu les documents 48 heures avant leur adoption et qu'ils déclarent les avoir lu;

**ATTENDU QUE** tous les membres, ont renoncé à la lecture publique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers, que le règlement n° 160-13, soit adopté.

**192-11-13 Avis de motion – Règlement sur l'occupation d'une partie du domaine public municipal**

Régis Pilote conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, d'un règlement sur l'occupation d'une partie du domaine public municipal.

**193-11-13 Modification des signataires à la Caisse Cap-Martin de Charlevoix**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire Pierre Tremblay ou Régis Pilote et Linda Gauthier ou Danièle Tremblay à signer les chèques à la Caisse Cap-Martin de Charlevoix de même que tout autre document nécessaire dans le cadre de leur fonction.

**194-11-13 Mandat servitude – virée rue des Saules**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité de conseillers de mandater Me France Dufour, notaire dans le dossier de la virée de la rue des Saules à St-Joseph-de-la-Rive.

**195-11-13 Renouvellement assurances**

**CONSIDÉRANT** que le contrat d'assurance de la municipalité est arrivé à échéance le 15 octobre 2013;

**CONSIDÉRANT** les vérifications des couvertures du contrat;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers, de renouveler le contrat d'assurance de la municipalité avec Groupe Ultima Inc. au coût de 32 720\$ pour la période du 15 octobre 2013 au 15 octobre 2014.

**196-11-13 Acquisition d'une partie du lot 247-P et 248-P afin d'agrandir le terrain du garage municipal**

**CONSIDÉRANT** l'offre d'achat au montant de 17 246.25\$ déposée par la municipalité auprès des Immeubles Galiot Inc. aux fins d'acquérir une superficie approximative de 22 000 pieds carrés d'une partie des lots 247 et 248 du cadastre de la paroisse des Éboulements;

**CONSIDÉRANT** que cette acquisition a pour but d'agrandir le terrain du garage municipal, devenu trop étroit pour les besoins municipaux;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers,

- d'acquérir le terrain des Immeubles Galiot Inc., au coût de 17 246.25\$ incluant les taxes et ce, conditionnellement à l'autorisation de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec.

**197-11-13 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour l'acquisition d'une partie du lot 247-P et 248-P afin d'agrandir le terrain du garage municipal**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité des Éboulements désire présenter une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'acquérir auprès des Immeubles Galiot Inc., une partie des lots 247-P et 248-P du cadastre de la paroisse des Éboulements et ayant une superficie approximative de 2 046 mètres carrés;

**CONSIDÉRANT** que cette acquisition de terrain permettra l'agrandissement du terrain du garage municipal, lequel est devenu trop étroit pour les besoins de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que l'acceptation de cette demande ne causera pas d'impact sur l'agriculture et rendra le terrain de la municipalité plus fonctionnel;

**CONSIDÉRANT** que cette demande est conforme aux règlements municipaux et, plus particulièrement au règlement de zonage de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers;

**DE** recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'approuver la présente demande et autoriser la municipalité à faire l'acquisition d'une superficie approximative de 2046 mètres carrés, auprès des Immeubles Galiot Inc., étant une partie des lots 247-P et 248-P du cadastre de la paroisse des Éboulements et ce pour l'agrandissement du terrain du garage municipal.

**QUE** le préambule de la résolution en fait partie intégrante.

**QUE** le formulaire de demande soit versé au dossier de la municipalité des Éboulements.

**198-11-13 Acquisition d'une gratte sens unique**

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'une gratte sens unique auprès de Simard Suspensions Inc. au coût de 7 387.14\$ incluant les taxes.

**199-11-13 Raccordement à Hydro-Québec du système Promotek (carrière Jacques Dufour)**

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers, de mandater Électricité Gauthier pour procéder au raccordement du système Promotek de la carrière des Entreprises Jacques Dufour à Hydro-Québec et ce, au coût de 2 350\$ excluant les taxes.

**200-11-13 Appui à l'UPA de Charlevoix Ouest – Gestion de l'Offre**

**ATTENDU QUE** le Syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest demande l'appui de la MRC de Charlevoix dans le cadre d'une démarche entreprise sous le nom de la Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'Offre;

**ATTENDU QUE** cet appui vise à soutenir le gouvernement canadien dans ses négociations commerciales afin qu'il obtienne les conditions nécessaires au maintien intégral de la gestion de l'Offre au Canada;

**ATTENDU QUE** les retombées économiques considérables, notamment en Charlevoix, du secteur agricole québécois sous gestion de l'offre;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers,

**QUE** la municipalité des Éboulements appuie les démarches entreprises par la Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre et qu'elle autorise la directrice générale, Linda Gauthier, à signer le formulaire de soutien à cet égard.

**QUE** copie de cette résolution soit transmise au Syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest.

**201-11-13 Mandat dans le dossier d'accès au pont du ruisseau St-Joseph (Ferme Roger et Roland Boudreault)**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a avisé par lettre le 24 octobre dernier, Messieurs Roger Boudreault et Roland Boudreault de son intention d'effectuer des travaux afin de limiter l'accès au pont enjambant le Petit ruisseau Saint-Joseph ;

**CONSIDÉRANT** la réponse reçue de Monsieur Roger Boudreault, signifiant qu'il ne permettait pas à la municipalité de passer sur son terrain ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire clôturer l'abord dudit pont du côté ouest pour en restreindre l'accès en autant que les propriétaires concernés permettent l'accès au site ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'aviser formellement les propriétaires riverains au pont désaffecté, de ne pas y accéder d'aucune façon comme ce fut déjà dit auparavant ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** les procureurs de la municipalité des Éboulements, la firme Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats, soit mandatée pour obtenir une ordonnance de la Cour supérieure afin que la municipalité puisse accéder aux abords du pont désaffecté qui enjambe le Petit Ruisseau Saint-Joseph, à défaut des propriétaires de consentir dans un délai imparti, afin de permettre les travaux d'aménagement d'une clôture pour y interdire l'accès ;

**QUE** les procureurs de la municipalité, la firme Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats, soit mandatée pour aviser les propriétaires riverains de l'interdiction d'accès au dit pont désaffecté.

**202-11-13 Activité relève agricole**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat d'un billet au coût de 50\$ pour que le maire, Pierre Tremblay assiste au souper de la Relève agricole de Charlevoix qui aura lieu samedi le 16 novembre à la salle municipale des Éboulements.

**Certificat de crédit**

Je soussignée Linda, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier, directrice générale

**203-11-13 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21h00, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

\_\_\_\_\_  
Pierre Tremblay  
Maire

\_\_\_\_\_  
Linda Gauthier  
Directrice générale

<b><u>CORRESPONDANCE – OCTOBRE 2013</u></b>	
CPTAQ	• Orientation préliminaire Les entreprises Jacques Dufour : la demande devrait être acceptée
MMQ	Vœux du conseil d'administration de la MMQ au lendemain des élections municipales
MTQ	Accusé réception de la résolution concernant le réaménagement de l'intersection du chemin de la Vielle-Forge ouest et de la route du Fleuve
MUSÉE MARITIME DE CHARLEVOIX	Remerciement pour la participation financière aux Fêtes de la Mer